

ARTICULATION SITUATION/DISPOSITIF

par **Jacques Ardoino** (avril 2006), inachevé. J. Audran, 29/04/06

Plus généralement, avant même toute spécification, les appliquant éventuellement à l'éducation, « situation » et « dispositif » se rencontrent, dans la langue commune, à travers les acceptions que nous allons, maintenant, tenter de recenser et de développer. Mais, chemin faisant, nous croiserons à l'occasion un certain nombre d'autres notions, parentes ou seulement voisines (conjoncture, circonstances, champ, terrain, domaine, territoire, approche, démarche, outil, instrument, méthode, procédure...) auxquelles nous devons également faire place parce qu'elles nous permettront d'affiner, de nuancer ou de préciser le, ou les, sens que nous allons progressivement privilégier. Une des hypothèses de ce travail est alors que les différents termes ainsi mobilisés ne se parlent pas nécessairement, de façon convenable, dans une seule et même langue, en obéissant aux mêmes paradigmes, épistémologiquement parlant, mais supposent et activent bel et bien des registres linguistiques différents. Nous reviendrons, seulement après cet examen linéaire et général à l'emploi, comme à l'usage que les deux termes en question (situation et dispositif) peuvent connaître, y compris à la faveur d'une articulation, quand il s'agit d'éducation.

Si la « situation » figure déjà parmi les concepts fondamentaux (catégories) d'Aristote, au sens de posture (être couché, debout, assis) elle prend par la suite un sens beaucoup plus large chez les philosophes et les sociologues contemporains. C'est alors la complexité, dynamique plus que statique, d'un ensemble en devenir résultant d'un jeu d'interactions, inscrit au sein d'un espace et d'une durée relativement délimités, mais toujours quelque peu évolutifs, liant, situant, un ou des vivants par rapport à leur environnement, leur contexte (physique, temporel, climatique, géographique, politique, éventuellement culturel, intellectuel, historique, voire en relation avec d'autres groupes ou communautés humains). Pour Jean-Paul Sartre, la situation est la position existentielle, l'inscription, la relation au Monde. Elle suppose donc un projet, une intentionnalité et devient, de ce fait, plus franchement phénoménologique. Corrélative de l'action d'un sujet, ou de sujets (je, nous) qui tendent à dépasser les données, les déterminations, vers des fins, mixte de contrainte et de liberté, « elle consiste dans le fait *d'être là et par delà* »¹. Tandis que l'événement, de son côté, est plus situé, plus figé, plus érigé, la situation déborde toujours l'actuel dans lequel elle s'inscrit (mais cela ferait sens de dire que la situation est un ensemble d'événements **mis en perspective**. Elle conjugue ainsi les trois temps (moments) du temps (passé, présent, futur). En ce sens il n'y a pas de situation précise (ce serait plutôt, alors, la « position », circonscrite au regard de coordonnées cartésiennes). Par certains côtés, l'idée de situation est proche parente de celle de conjoncture (ensemble d'éléments disparates, hétéroclites ou hétérogènes, liés ensemble, appelant une lecture multiréférentielle (pour s'explicitier en termes de sens, beaucoup plus encore que pour s'expliquer) mais, aussi, en jouant délibérément sur les mots, avec ce que celle-ci peut conserver de conjectural et d'incertitude. Parce que le projet dont elle est porteuse y domine toujours ; la situation et son analyse (préférable à « diagnostic », d'inspiration plus médicale) ne se laissent pas facilement réduire à un *fatum* ou à une nécessité. Plus que résultante, la situation est motrice.

Dans un autre ordre de pensée, les moralistes chrétiens, notamment protestants, vont utiliser, à partir de 1928 (Eberhard Grisebach), l'expression « morale de situation » (situationnisme), soutenant que chaque problème moral est unique et doit tirer sa solution des seules ressources de sa singularité. De même, Dietrich Bonhoeffer, penseur luthérien, insiste dans un ouvrage posthume (Ethik, 1949) sur le fait que la question du bien ne se pose et ne trouve sa réponse

¹ Henry Duméry, *Encyclopédia universalis*.

ARTICULATION SITUATION/DISPOSITIF

par **Jacques Ardoino** (avril 2006), inachevé. J. Audran, 29/04/06

que dans chaque situation déterminée et pourtant inachevée, unique et pourtant passagère, au centre de nos liens vivants avec les hommes, les choses, les institutions et les puissances, c'est à dire « en situation » dans, et de par, notre existence historique². Nous sommes à nouveau proches de l'existentialisme de Sartre. Plus qu'essentielle, la situation est existentielle, donc actuelle³.

L'idée même de situation implique déjà, avec toute son ambiguïté, sa prédominance casuistique. C'est toujours un « cas ». Elle ne concerne que des vivants, des humains (au singulier ou au pluriel : individus, personnes, sujets, groupes, organisations, institutions). Elle est singulière, voire particulière, plus qu'universelle. Elle s'inscrit, elle-même dans un contexte auquel elle se réfère. Bien que les philosophes et les sociologues y fassent volontiers appel, en termes d'exemplarité notamment, elle suppose des liens interactifs et intersubjectifs. Les ethnométriciens pourraient dire, dans leur langage spécifique, qu'elle est toujours, plus ou moins, « indexicalisée » (Bar Hillel). Par rapport à d'autres termes : « champ », « domaine » ; « territoire », « terrain », plus explicitement spatialisés, quant à leurs représentations (à tout le moins liés à l'étendue), donc plus facilement objectivables, la situation comprend aussi la référence à la qualité d'un « vécu », d'une durée, d'un « éprouvé » ou d'un « expérimenté », plus temporels. En cela, si temporaire soit-elle, la situation est immédiatement attachée à l'histoire. Elle appellera, certes des définitions, des délimitations, mais celles-ci seront plus explicitement, à la fois « spatiales » et « temporelles ». « Situer », ou « se situer », évoquent ainsi une intentionnalité (qui ne se laisse pas nécessairement réduire au caractère plus délibéré et par conséquent conscient d'une volonté). Les objets ne sont pas « situés », ou « ne se situent pas », d'eux-mêmes. Le caractère dynamique, déjà suggéré dans l'usage du français avec la finale « tion », s'accentue encore avec une référence quasi explicite au vivant et à l'humain (phénoménologique sinon biologique). L'ethnologie, la psychologie, les thérapies, la psychologie sociale, plus généralement encore les approches cliniques, la sociologie, dans le cadre des sciences humaines et sociales, seront conduites à privilégier ce terme et ce qu'il peut évoquer ou représenter.

Sauf à être exagérément modélisée, typologisée, réifiée par les conventions d'un art voulu plus intemporel (théâtre) ou par les attentes de classification, plus systématiques, à la situation s'attache irrévocablement une **incertitude** fondamentale, peut être réductible mais non radicalement traitable, tenant à ses possibilités d'évolution et de création qui sont la marque de l'humain. En fait, deux représentations de la situation à propos de laquelle nous nous interrogeons, qui ne doivent absolument pas être confondues, et qui s'ordonnent à deux registres linguistiques tout à fait hétérogènes, méritent, à ce point, une attention plus subtile : l'une **physique**, concrète, objectivable, mesurable, intéressant les forces, le mouvement, les conflits, les tensions, c'est celle d'une dynamique ; l'autre logique, abstraite, plus appropriée aux contradictions, que nous préférons, pour notre part, penser en termes de **dialectique** ou, comme chez certains, de **dialogique**. Le choix entre l'un ou l'autre de ces types de représentations s'avérera, alors, très discriminant à l'usage.

La seconde des notions qu'il s'agit, ici, d'articuler à la précédente (situation), celle de dispositif, signifie communément : manière réfléchie, à des fins de questionnement, de contrôle ou de maîtrise, de disposer, d'arranger les pièces, les éléments d'un appareil, d'un

² cité par Henry Duméry, idem

³ Cf. *Jacques Ardoino, Propos actuels sur l'éducation*, Université de Bordeaux, IAE, Travaux et documents, 1963 ; Gauthier Villars, Bordas, Dunod, 1965-1978, 20^{ème} mille ; L'Harmattan ; 2002. Traduit en espagnol, en portugais, en japonais..

ARTICULATION SITUATION/DISPOSITIF

par **Jacques Ardoino** (avril 2006), inachevé. J. Audran, 29/04/06

instrument, d'un outil, matériel ou conceptuel, le plus souvent représenté comme une machine dont on attend plus ou moins un fonctionnement automatique. Les idées d'ordre, de rangement, d'arrangement, de disposition, d'agencement, de technique ou de méthode y sont facilement associées. Le piège d'un chasseur est un dispositif, la séance d'une cure psychanalytique suppose un dispositif (divan et associations libres, paiement...), un compteur, mais aussi bien un conteur sont aussi des dispositifs. Le dispositif est donc avant tout, instrumental et fonctionnel. Apparue dans notre tradition linguistique vers 1314, dérivé du latin *dispositus* (qui dispose, qui prépare), ses acceptions premières sont juridiques (énoncé final d'un jugement par opposition aux motifs plus circonstanciés qui ont permis d'y parvenir - le terme se retrouve également dans le vocabulaire habituel du code civil) ou militaires (dispositifs d'attaque ou de défense, « ordre de bataille »). On parlera aussi de dispositifs policiers. Ses emplois sont encore innombrables dans les différents domaines des techniques de tous ordres. Ses fonctions communes sont de recueillir des données, des informations, des occurrences, de les classer, de les comparer, de les hiérarchiser, de les mesurer, au besoin, pour les gérer de façon plus efficace, sinon optimale. Plus ou moins rigides, étroits ou fermés selon les cas, les projets, les démarches, les attentes, ou plus ou moins souples et ouverts, selon d'autres, les dispositifs sont, en fait, tout autant des grilles de lecture des données recueillies que des façons, techniques ou méthodologiques, de les collecter. En cela, le dispositif est une **manière de faire**, et de procéder, tandis que la situation est une **façon d'être** (au moins ensemble). Déjà, au fil du langage, la « disposition », proche parente du dispositif, conserve un sens volontiers réservé aux **manières d'être aux états habituels du corps**, formes du vivant, en cela aux antipodes des dispositifs dans l'acception que nous venons de privilégier..

Qu'on le veuille ou non, l'utilisation du terme situation, dans le champ éducatif (situations éducatives), plus général et plus ouvert à des valeurs plurielles, éventuellement contradictoires (individu, sociétés), mais aussi bien dans les domaines spécialisés de la pédagogie (plus centrée sur la transmission des savoirs, des savoir faire ou des « savoirs être et devenir »), de la didactique (plus dépendante des spécificités logiques, théoriques, linguistiques, de la discipline), de la formation (reconnaissant les particularités, comme les complémentarités conflictuelles éventuelles du cognitif et de l'affectif ainsi que la place des interactions dans un tel processus) reste gros, quant aux variations du sens, des pré-supposés précédents, beaucoup plus généraux encore. Le vivant, l'humain, et, par conséquent, une référence biologique, au moins implicite, y restent fortement attachés. Mais, bien entendu, au fil de ces différents emplois, la notion de situation se retrouvera, plus étroitement définie, analytique, causale et linéaire, ou arborescente, dans certains cas, plus englobante et ouverte, holistique, compréhensive et dialogique, dans d'autres. Pour qu'on puisse en parler, en proposer l'analyse, s'interroger quant à son évolution éventuelle, la situation doit être susceptible de cohérence et relativement stable, mais cela ne suffit pas à interdire ses chances dynamiques. La situation, ici aussi, reste toujours porteuse d'un avenir, d'éventualités. Aussi bien, en France, les procès judiciaires d'Outreau que le vaudeville du CPE ont témoigné d'une incapacité quasi totale de la part des responsables en place de pouvoir évaluer avec quelque pertinence l'évolution possible des situations. Autrement dit, la situation, au-delà de sa compréhension (Dilthey), de son appropriation par des acteurs, voire par des auteurs⁴, de surcroît offerte à des observateurs à des fins de description et d'analyse, reste temporairement

⁴ Cf. Jacques Ardoino, « Le travail sur les langages disciplinaires : l'agent, l'acteur et l'auteur » in collectif, direction Jacqueline Feldmann, *Ethique, épistémologie et sciences de l'homme*, Logiques sociales, l'Harmattan, Paris, 1996.

ARTICULATION SITUATION/DISPOSITIF

par **Jacques Ardoino** (avril 2006), inachevé. J. Audran, 29/04/06

et spatialement délimitée sans pour autant exclure un certain nombre de possibles, à la faveur de sa complexité et des probabilités fortes de création que celle-ci suppose toujours plus ou moins. Justement parce qu'ambiguë, elle est une des notions de la langue française, parmi les plus riches à permettre d'évoquer et de travailler un ensemble de données, une conjoncture et une conjonction d'éléments, tantôt composés-décomposés, relativement unifiés voire homogènes, tantôt plutôt disparates, au moins hétéroclites, sinon plus franchement hétérogènes, de toute façon pluriels, qu'il s'agirait, alors d'articuler entre eux pour en attendre une plus grande intelligibilité et des opportunités d'action.

Cette dernière notion (articulation) a la particularité de se réclamer initialement d'un registre biologique à travers ses deux acceptions majeures (osseuse, voire cartilagineuse et vocale), même si elle glisse parfois vers des métaphores d'inspiration plus mécanistes (un bras ou un membre « articulé »). Articulation, en tant qu'évocation spécifique d'une forme de lien (permettant de « tenir » ou de « maintenir » ensemble, de façon dialogique, des éléments hétérogènes, contradictoires), est ainsi parente, congruente dans le même registre linguistique, du latin *conjugere* (conjonction, conjoncture) ou de « tisser ensemble » (complexité). Elle nous paraît donc utile pour lier, relier, ce qui autrement resterait disjoint⁵.

Ces différences, ou plutôt ces altérités, apparaîtront finalement épistémologiques, à la faveur d'une critique plus approfondie, plus fouillée, et ne correspondront plus seulement alors à une « question de méthode ». Elles mobilisent, en fait, des paradigmes très hétérogènes les uns par rapport aux autres. L'analyse d'une situation s'ordonne davantage à une épistémologie du témoignage, avec les méthodes qui en découleront, tandis que la construction et l'utilisation d'un dispositif conservent majoritairement, à quelques exceptions près, au moins la nostalgie d'une épistémologie de la preuve.⁶ Dans la gamme offerte à l'esprit, à mes facultés de concevoir, je peux me représenter des situations fermées, arrêtées (une situation comptable, une situation bloquée sur le plan de l'action...) ou des situations plus ouvertes, plus évolutives vis à vis desquelles, quels que soient mon statut, mes fonctions et mes rôles, mon expérience, mes performances et mes compétences acquises, je ne saurais prétendre, à moi tout seul, exercer une maîtrise totale. En cela, elles ne sont jamais, ni idéalement ni pratiquement, contrôlables, alors que le seul fait de mettre en place un dispositif caresse encore l'illusion contraire. C'est, ici, au plan de l'action comme à celui de l'entendement et de la conception que joue le fantasme de toute puissance et de maîtrise, traduit toujours plus ou moins explicitement dans le statut conféré aux partenaires que l'on accompagne (apprentis, élèves, étudiants, formés). Pour légitimes qu'ils puissent être, les ambitions stratégiques, les objectifs poursuivis, le contrôle et l'évaluation de la progression vers leur conquête progressive, ne permettront jamais d'oublier le risque de la perte totale et définitive de sens qui coïnciderait avec le déni ou la négligence excessive de leurs finalités et des valeurs qu'elles supportent. Notamment, en éducation comme en formation, l'usage et l'emploi de dispositifs, pédagogiques ou didactiques, restent pertinents et légitimes, à la condition expresse d'un respect suffisant des situations conçues comme relevant de lectures explicitement pluriréférentielles, averties des limites tenant au jeu des volontés et des intentionnalités d'autrui, et de leurs chances propres d'évolution non réduites à un déterminisme encore souvent trop étiqué.

⁵ Cf. Jacques Ardoino et André de Peretti, *Penser l'hétérogène*, P 25, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

⁶ Cf. Jacques Ardoino, « vérité, preuves et témoignages, fragments », inédit, 2005.